

Union Cycliste Alréenne

Création du club en 1936

Nos champions d'hier

• 1947 : Jean ROBIC remporte le Tour de France



 Jacky Botherel, Champion du Monde Amateur en 1965



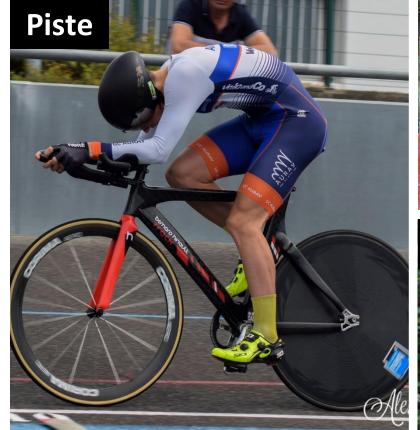




Effectif 2021

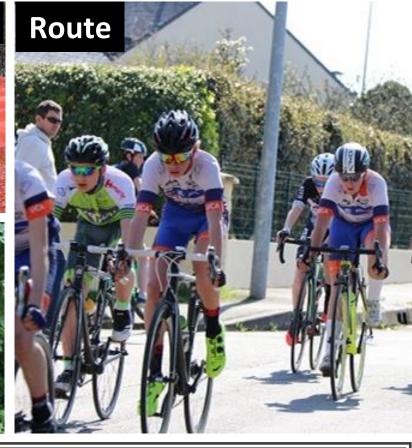
- 106 licenciés
 - 32 coureurs en école de cyclisme (5-12ans)
 - 7 minimes (13-14ans)
 - 11 cadets (15-16ans)
 - 10 juniors (17-18ans)
 - 20 séniors
 - 4 arbitres régionaux
 - 2 arbitres club
 - 20 encadrants/dirigeants/sympathisants













Les activités

L'école de cyclisme (5-12 ans)

- Création de l'école de cyclisme en 1980.
 Elle accueille les jeunes de 5 à 12ans.
- Son objectif : faire découvrir le sport cycliste par des jeux ludiques, faire découvrir la compétition aux jeunes licenciés
- Depuis 2017 : Labélisation Ecole Française de Cyclisme

2009 : Championne du Morbihan

Championne de Bretagne

2011 : Vice Championne du Morbihan

2013 : Championne du Morbihan

Vice-Championne de Bretagne

2015, 2016 et 2017 : 3ème Championnat Morbihan

2018 : 4^{ème} Championnat du Morbihan





Les valeurs de l'école de cyclisme

- Plaisir
- Esprit collectif
- Sportivité
- Respect du matériel et des autres
- Apprentissage de la maîtrise du vélo
- Contrôle du vélo sur tout type de terrain : route, piste, sous-bois

















Les minimes (13-14 ans)

- Organisation d'un stage sur route une journée au mois de mars, travail du contre la montre par équipe et atelier mécanique.
- Déplacement sur les courses régionales dans toute la Bretagne
- 8 podiums
- Antonin : vice-Champion du Morbihan Cyclocross
- 2 coureurs sur le podium de la coupe du Morbihan Cyclo cross.
- Participation en nombre sur les courses locales du pays d'Auray





Les cadets (15-16 ans)

- Organisation d'un stage hivernal à St Laurent sur Oust en février
- Participation au Championnat de Bretagne CLM par équipe
- Participation aux championnats du Morbihan et de Bretagne
- Participation aux compétitions dans toute la région Bretagne
- Des podiums et 2 victoires sur route
- Participation en nombre sur les courses locales du pays d'Auray



Les juniors (17-18 ans)

- Participation de l'équipe sur une quinzaine de courses nationales dans la région Bretagne et Grand Ouest et une course Internationale, La Ronde des Vallées.
- Organisation d'un stage hivernal à St Laurent sur Oust et de séances de préparation physique Générale pendant tout l'hiver.
- Participation en nombre sur les courses locales du pays d'Auray











Les séniors

 Organisation d'un stage hivernal à St Laurent sur Oust et des séances de Préparation Physique Générale

 Participation à des courses par étapes en région Bretagne

 Participation en nombre sur les courses locales du pays d'Auray

 Sandrine, Championne de Bretagne Master Cyclo cross et Vice Championne de France Cyclo-cross et Championne du Morbihan sur route















Section VTT

- Création d'une section VTT en 2016. Section réservée aux jeunes de 10 à 18 ans.
- Participation à la coupe de Bretagne, au challenge Oust Vilaine
- Sandrine : Championne du Morbihan Dames
- Des podiums.
- 2 coureurs participent aux manches de la Coupe de France VTT









Organisation et contrôle des compétitions

Organisation et contrôle des compétitions

Cyclo-cross:

La Forêt - AURAY : 17/10/2021

Handisport:

La Landaulaise 10 et 11/09/2022

Route:

Critérium des jeunes – AURAY : 27/03/2022

Contre La Montre – LOCOAL MENDON: 09/04/2022

Grand Prix de la Ville – CRAC'H : 24 et 25/04/2022

Vallée de Tréauray – PLUNERET : 26/05/2022

Circuit de la Grotte – PLOEMEL : 12/06/2022

La Jacky Botherel – BREC'H: 19/06/2022

Manche Océan – PLUNERET: 03/07/2022



Projet du club

- L' Union cycliste Alréenne est un club formateur. L' objectif est de faire découvrir les compétitions nationales à nos jeunes licenciés. Ce projet est destiné aux coureurs des catégories minimes, cadets et juniors (13 à 18 ans).
- Plusieurs stages sont organisés dans l'année ainsi que des séances de préparation physique générale l'hiver.





Projet du club

• Des programmes d'entrainement sont mis en place ainsi qu'un calendrier des compétitions pour permettre aux licenciés d'être compétitif sur les courses de niveau national, principalement en région Bretagne et Grand Ouest.

• Les coureurs sont encadrés par des licenciés diplômés et un entraineur titulaire du

brevet fédéral.





Téléthon

• L'Union Cycliste Alréenne participe chaque année au Téléthon. Tous les cyclistes effectuent un tour à vélo et récoltent des dons !





Maquette du maillot du club



Offre « SOUTIEN »

100 €/an soit 40 €/an après déduction fiscale

- Logo sur nos programmes de course
- Logo sur notre site internet

Offre « PARTENAIRE »

500 €/an soit 200 €/an après déduction fiscale

- Logo sur nos programmes de course
- Logo sur notre site internet
- Logo sur un véhicule du club

Les autres formes de partenariat

Fournir les équipements de finition du coureur aux couleurs du sponsor :

- Casques, lunettes, bidons
- Bonnets
- Gants été, gants hiver, couvre chaussures été et hiver

Vêtements sportifs:

- Panoplie jogging, chaussures de sport
- Coupe vent, vestes

Mise à disposition d'un ou plusieurs véhicules pour les déplacements :

- Entrainements, stages
- Courses en ligne, courses à étapes

Mise à disposition de lieux d'hébergement pour les stages ou déplacements.

Offre « SPONSOR »

2000 €/an sur 3 ans soit 800 €/an après déduction fiscale

- Logo sur nos programmes de course
- Logo sur notre site internet
- 2 articles minimum par an sur nos réseaux sociaux
- Logo sur un véhicule du club
- Logo sur la tenue du club
- 2 invitations à la soirée du club

Offre « SPONSOR OFFICIEL »

5000 €/an sur 3 ans soit 2000 €/an après déduction fiscale

- Logo sur nos programmes de course
- Logo sur notre site internet (Page d'accueil)
- 2 articles minimum par an sur nos réseaux sociaux
- Banderoles sur les courses (fourniture par vos soins)
- Logo sur les véhicules du club
- Logo sur la tenue du club
- 2 invitations à la soirée du club

Les Avantages du Mécénat

Le mécénat s'adresse aux entreprises : les grandes mais aussi et surtout les petites et moyennes, les commerçants, artisans et professionnels acteurs économiques et véritables partenaires de proximité pour les associations.

La loi prévoit que les versements effectués par les entreprises au titre du mécénat entraînent une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée dans la limite de 5 pour mille (0,5 %) du chiffre d'affaires hors taxes (Art 238 bis du CGI).

Ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu des personnes physiques égale à 66 % de leur montant les sommes (prises dans la limite de 20 % du revenu imposable) qui correspondent à des dons et versements, y compris l'abandon exprès de revenus ou produits, effectués par les contribuables domiciliés en France.



Contact

Présidente de l'Union Cycliste Alréenne : Justine BAUDET



contact@uc-auray.com



https://blog.uc-auray.com/



https://www.facebook.com/UCALREENNE/